



FONDATION
D'ENTREPRISE
HERMÈS

FONDATIONDENTREPRISEHERMES.ORG

NOS GESTES NOUS CRÉENT

APPEL À CANDIDATURES

DU 06/07/21 AU 17/09/21



ARTISTES DANS LA CITÉ

BOURSES D'ÉTUDES

QUI PEUT BÉNÉFICIER DES BOURSES ARTISTES DANS LA CITÉ ?

Les bénéficiaires de ces bourses sont des étudiants en situation de difficulté financière, nouvellement inscrits dans un cursus d'enseignement supérieur en danse, en théâtre et en cirque.

Voici la liste des établissements concernés :

THÉÂTRE

- Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD), Paris
- École supérieure d'art dramatique du Théâtre national de Strasbourg (École du TNS)
- École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT), Lyon
- École de la Comédie de Saint-Étienne – Centre dramatique national
- École du Nord – École professionnelle supérieure d'art dramatique Hauts-de-France, Lille
- École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine (éstba)
- École nationale supérieure d'art dramatique de Montpellier / Maison Louis Juvet (ENSAD)
- École régionale d'acteurs de Cannes et Marseille (ERACM)
- École supérieure d'art dramatique de la Ville de Paris (ESAD/PSPBB)
- L'Académie de l'Union – École supérieure professionnelle de théâtre du Limousin
- École du Théâtre national de Bretagne (École du TNB), Rennes

DANSE

- Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMD)
- Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMD)
- École supérieure du Centre national de la danse contemporaine (CNDC), Angers
- Centre international de danse Rosella Hightower / Pôle national supérieur danse Cannes-Mougins / Marseille
- ICI – Centre chorégraphique national de Montpellier – Occitanie / Pyrénées Méditerranée, Master exerce

CIRQUE

- Académie Fratellini, Saint-Denis
- Centre national des arts du cirque (CNAC), Châlons-en-Champagne
- École supérieure des arts du cirque, Toulouse Occitanie (ESACTO'LIDO)

Les bénéficiaires doivent être majeurs, entrer en première année de préparation du DNSP (diplôme national supérieur professionnel) de comédien, de circassien ou de danseur, ou en première année de master, dispensé par l'une des écoles mentionnées ci-dessus et compris dans le cadre d'un parcours LMD. Les élèves peuvent être inscrits en formation initiale ou continue dans l'une de ces écoles.

COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER ?

Après avoir pris connaissance du programme et de son règlement sur le site Internet de la Fondation d'entreprise Hermès, les candidats sont invités à faire parvenir leur candidature sur le site de la Fondation, dans l'onglet « Candidatures », avant le 17 septembre 2021, à 12 h.

Les étudiants ayant besoin d'aide dans la constitution de leur dossier peuvent demander l'assistance du service de scolarité de leur école.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Un comité de sélection composé de personnalités qualifiées du monde du théâtre, de la danse et de la formation, incluant des collaborateurs de la maison Hermès, se réunira afin de sélectionner les étudiants qui bénéficieront d'une bourse d'études de la part de la Fondation d'entreprise Hermès.

Ces bourses sont versées pendant dix mois, entre septembre et juin, tout au long de la scolarité et jusqu'à l'obtention du diplôme (DNSP ou master). Leur montant varie selon la situation personnelle de chacun des candidats. Ces bourses peuvent venir en complément d'autres revenus (bourse du CROUS, APL...).

CONTACT

Pour toute question relative à votre dossier de candidature, nous vous invitons à contacter le service de scolarité de votre école. Si vous rencontrez un problème au moment de sa mise en ligne, vous pouvez contacter la Fondation à l'adresse mail suivante : scene.fondation@hermes.com

fondationentreprisehermes.org





NOS GESTES NOUS CRÉENT

Depuis sa création en 2008, la Fondation d'entreprise Hermès porte haut le principe de transmission dans le déploiement de ses actions dédiées à l'éducation et à la formation, et de manière plus générale, aux métiers. Transmettre, c'est permettre à celui qui reçoit d'aller à la rencontre de connaissances et savoir-faire inédits. C'est élargir les horizons, susciter des vocations, mais aussi favoriser l'approfondissement et le perfectionnement – car l'apprentissage est infini. Chacun doit pouvoir s'épanouir dans la carrière artistique qu'il désire. À cette fin, il importe de lutter contre les barrières symboliques ou économiques qui se dressent trop souvent sur le parcours de jeunes talents issus de milieux fragiles.

Consciente de cet enjeu, la Fondation d'entreprise Hermès est engagée en faveur de l'accès aux métiers du spectacle à travers son programme Artistes dans la Cité, lancé en 2018. Afin que ces horizons professionnels artistiques soient davantage ouverts à tous ceux qui y aspirent, la Fondation a ainsi créé un dispositif de bourses *ad hoc* pour les étudiants inscrits dans un établissement public d'enseignement supérieur de théâtre, de danse ou de cirque, tout en restant mobilisée auprès de différentes structures qui soutiennent, à divers titres, des artistes en devenir à des moments importants de leur parcours. Ce dispositif de bourses d'études est donc complété en amont des concours par le soutien à deux classes préparatoires « égalité des chances » en danse et en théâtre ainsi que, en aval, par le soutien à des actions visant à accompagner la révélation des jeunes talents de demain, que ce soit à travers un concours international ou des formations continues ouvertes aux jeunes créateurs. Ces multiples initiatives permettent de structurer le projet professionnel d'une jeunesse décisive pour l'avenir du spectacle vivant.

Ainsi le programme Artistes dans la Cité fédère-t-il l'ensemble de ces actions qui contribuent à faire émerger de nouvelles générations d'artistes. À travers ces profils inédits, ce sont autant de formes artistiques et d'enjeux d'écriture qui renouvellent la création scénique. Ce programme nous invite à aller à la rencontre de la jeunesse dans toute sa diversité. C'est un levier essentiel pour transmettre une parole artistique citoyenne, généreuse et fondamentalement inscrite dans la société d'aujourd'hui.

PHOTO

Atelier de théâtre, programme Égalité des chances, éstba, Bordeaux (France)

© Pierre Planchenault